

PROWEIN 2022

SALON INTERNATIONAL DES VINS ET SPIRITUEUX
27 au 29 mars 2022 - Düsseldorf, Allemagne

REPORTÉ
du 15 au 17 mai 2022

FV21.171 RCVL
Orléans, le 4 juin 2021

VOS INTERLOCUTEURS DEVUP Centre-Val de Loire

Fabienne VATAI

Tél : 02 18 69 30 35 / 06 88 86 86 92
fabienne.vatai@devup-centrevaldeloire.fr

Céline BOIZAT

Tél : 02 18 69 30 32
celine.boizat@devup-centrevaldeloire.fr

6 rue du Carbone 45072 ORLEANS cedex 2
www.devup-centrevaldeloire.fr

LE SALON EN CHIFFRES (dernière édition 2019)

6 900 exposants de 64 pays différents

61 500 visiteurs de 142 pays

La France est le 2^{ème} pays représenté en termes d'exposants (1 576) derrière l'Italie (1 654).

LA LOCALISATION

Le pavillon France reconduit une participation dans les Halls 11 (vins), 12 (spiritueux), 13 (bio) et 7 (« Same but different » réservé aux producteurs de spiritueux artisanaux, de bières artisanales et de cidres).

Le pavillon Vins du VAL DE LOIRE sera situé dans le Hall 11.

Action menée en partenariat avec :



POUR S'INSCRIRE

DEVUP Centre-Val de Loire vous propose de participer au salon PROWEIN sur le pavillon Vins du VAL DE LOIRE en bénéficiant du soutien de la Région Centre-Val de Loire.

Nous vous invitons à nous retourner votre bulletin d'inscription dans les meilleurs délais, **avant le 23 juin 2021.**

Attention : Les bulletins d'inscription seront enregistrés dans l'ordre d'arrivée avec une priorité pour les exposants inscrits à Prowein 2020 et/ou 2021 jusqu'à la date butoir du 23/06/21.

Passée cette date, nous examinerons les nouvelles demandes en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des inscriptions.

ATTENTION :

Suite au durcissement des conditions générales de vente par l'organisateur de PROWEIN (Messe Dusseldorf), à compter du 28/07/2021, toute annulation de participation donnera lieu à des frais :

1/ Dans tous les cas, le montant du forfait multimédia Organismes sera dû ;

2/ Si la surface de stand ne peut être relouée, le paiement de 100% de la surface initialement réservée par l'exposant sera à régler.

Date limite d'inscription : 23 juin 2021

RESTRICTIONS SANITAIRES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE APPLIQUÉES EN 2022

En l'absence de protocole sanitaire défini, voici le rappel des mesures qui étaient envisagées pour l'édition 2021 et qui pourraient être reprises pour 2022 sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire mondiale :

- Stand de 6 m² minimum par entreprise
- Retrait du comptoir par rapport à l'allée
- Un accueil assis des visiteurs sur le stand avec une distance de 1.5 m² entre les personnes
- Location et lavage des verres par un prestataire
- Pass Exposant digital et personnalisé et restriction du nombre de badge octroyé par stand
- Conditions spécifiques pour les zones dédiées aux dégustations et séminaires, avec notamment une obligation de service des vins à déguster et pas de libre dégustation,...

COÛT DE PARTICIPATION

- Location de stand* : 445 € HT/m², aide régionale forfaitaire déduite
- Surface minimale par entreprise : 6 m²
- Angle de stand : 250 € HT
- Droit Organismes Multimédia : 175 € HT (au lieu de 250 € HT pour une inscription en direct)
- Forfait d'adhésion au programme annuel de DEV'UP Centre-Val de Loire : 140 € HT (en cas de 1ère inscription à une action collective figurant au programme 2022).

*Le prix de location indiqué ci-dessus inclut les prestations suivantes : moquette, structure, cloisons de séparation, réserve individuelle de stockage, enseigne personnalisée, branchement électrique + spots d'éclairage, mobilier (comptoir, table, chaises), nettoyage des stands.

Prestations supplémentaires facturées en sus : mobilier supplémentaire, réfrigérateur, prise électrique pour matériel apporté, téléphone et communications téléphoniques, cartes d'invitation, cartes de parking, interprète.

ACCOMPAGNEMENT REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Afin d'encourager les entreprises régionales à exposer en stand collectif lors de manifestations internationales, un dispositif d'aides allouées par la Région Centre-Val de Loire permet de réduire vos frais de participation. Toute entreprise exposante et éligible au CAP' DEVELOPPEMENT, volet Nouveaux Marchés à l'International, pourra bénéficier d'une aide forfaitaire de 1 000 €* permettant de prendre en charge une partie des dépenses suivantes : frais de déplacement, d'hébergement, de transports des produits et d'interprétariat.

Les conditions d'attribution de l'aide forfaitaire sont limitées à 4 participations à une même manifestation depuis 2010 (participations consécutives ou non). Les entreprises ayant déjà sollicité ce soutien à 4 reprises ne sont donc plus éligibles dans le cadre du nouveau dispositif CAP NMI appliqué par le Conseil Régional, à dater du 1^{er} janvier 2015.

Contrat d'Appui aux Projets Nouveaux Marchés à l'International

⚠ * sous réserve de la continuité de cette aide allouée par la Région Centre-Val de Loire en 2022

Nous vous rappelons que votre inscription définitive à cette manifestation est conditionnée par le caractère collectif de cette action :

1. DEV'UP se réserve le droit d'annuler son projet de participation régionale si le quota de 3 entreprises exposantes, regroupées sur un même espace collectif, n'est pas atteint.
2. L'inscription définitive se fera à l'encaissement de votre chèque d'avance sur participation.
3. Les demandes de surface seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée et les attributions d'emplacement et d'angles seront établies en fonction de cet ordre ainsi que de l'ancienneté de l'exposant sur la manifestation.

CHEQUE RELANCE EXPORT

Le dispositif Chèque Relance Export n'est pas applicable au salon PROWEIN 2022 puisque sa période de validité s'arrête au 14/02/22.

BULLETIN D'ENGAGEMENT DEFINITIF
Fiche à retourner avant le 23 juin 2021
à DEV'UP :
fabienne.vatai@devup-centrevaldeloire.fr

PROWEIN 2022

SALONS INT. DES VINS ET SPIRITUEUX
27 au 29 mars 2022
Düsseldorf / Allemagne

VOTRE ENTREPRISE

Raison sociale : _____

Personne à contacter : _____

N° SIRET : _____

Portable : _____

N° TVA : _____

E-mail : _____

Adresse/CP/Ville : _____

Activité principale de l'entreprise : _____

Tél / Fax : _____ / _____

Effectif : _____

Site web : www. _____

VOTRE PARTICIPATION

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente spécifiques et m'inscris au salon **PROWEIN 2022** sur le PAVILLON VINS DU VAL DE LOIRE situé dans le **Hall 11** selon les conditions mentionnées dans la fiche descriptive du salon (si minimum 3 entreprises régionales inscrites).

- Surface demandée : _____ m² au prix de **445 € HT/m²**
Surface minimale de 6 m² par entreprise imposée par Messe Dusseldorf, l'organisateur du salon Prowein
- Droit Organismes Multimédia : **175 € HT** (au lieu de 250 € HT pour une inscription en direct)
- Forfait d'adhésion au programme annuel de DEV'UP Centre-Val de Loire : **140 € HT**
(en cas de 1^{ère} inscription à une action collective figurant au programme 2022 de DEV'UP)

Je souhaite si possible 1 angle au prix forfaitaire unitaire de **250 € HT**

Je ne souhaite pas participer à PROWEIN 2022 dans le cadre du pavillon VINS DU VAL DE LOIRE

Le :

A :

Signature et cachet de l'entreprise :

Tout désistement doit être signalé à DEV'UP Centre-Val de Loire par lettre recommandée avec accusé de réception.
A compter du 28/07/2021, suite au durcissement des conditions générales de vente de Messe Dusseldorf, toute annulation de participation donnera lieu aux frais suivants :

- 1/ Dans tous les cas au paiement du montant du forfait Organismes multimédia ;
- 2/ Au paiement de 100% de la surface initialement réservée par l'exposant si celle-ci ne peut être relouée.